



Paris le 18 janvier 2019

Motion de soutien pour le secrétaire du CHSCTA de Caen

Le rectorat de l'académie de CAEN tente d'entraver le travail du CHSCTA en s'attaquant nominativement à son secrétaire académique.

Celui-ci a d'abord subi, lors de la déclaration liminaire du DRH académique, une attaque personnelle sur sa probité et son engagement. Notre collègue est maintenant visé par un audit qui a pour but de le mettre en cause dans l'exercice de ses missions. Les conclusions doivent être rendues pour le 15 février 2019.

Le SNEP-FSU et la FSU sont d'ores et déjà intervenus au Ministère de l'Education Nationale et à la DGRH pour dénoncer ces agissements.

Le CDN du SNEP-FSU réuni les 17 et 18 janvier 2019 condamne ces méthodes qui visent à intimider des représentants des personnels élus qui font leur travail de défense de l'éducation. L'école de la confiance prônée par le Ministre de l'Education nationale doit se fonder sur le respect des personnels, des élus et de la fonction qu'ils ou elles exercent. Le CDN exige l'arrêt immédiat du harcèlement dont est victime notre collègue.

Adopté à l'unanimité